

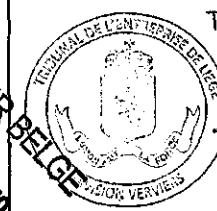


**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



19149766

MONITEUR BELGE
07-11-2019
BELGISCH STAATSBAD



Tribunal de l'entreprise
Division Verviers

30 OCT. 2019

Greffier Le greffier

N° d'entreprise : 0410.081.950

Dénomination

(en entier) : **Association des Eleveurs et Détenteurs de Bétail bovin de la Province de Liège**

(en abrégé) : **A.P.E.D.B. de Liège**

Forme juridique : **asbl**

Siège : **Rue de la Clef 41, B-4650 Herve**

Objet de l'acte : **Renouvellement du conseil d'administration 2019**

Conformément à l'article 11 des statuts adoptés en assemblée générale du 18 avril 2005 et publiés à l'annexe du Moniteur Belge du 4 mai 2005, l'Assemblée Générale, tenue le 15 avril 2019 à Herve, a procédé au remplacement de la moitié du Conseil d'Administration.

7.RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEDB LIEGE(MOITIE)

En provenance des régionales BBB, Manu Laruelle est réélu et Jean François Cassart est élu en remplacement de Jean Marie Marot, démissionnaire.

En provenance des régionales PN, Jean Luc Depresseux, Luc Heydendael et Georges Pittie sont réélus

En provenance des régionales PR, Henri Adam est réélu.

Le Secrétaire
Ph. Waucomont

Le Président
J. Ponthier

Déposés en même temps, extrait du P.V. de l'A.G. du 15/04/2019 au greffe du tribunal de commerce de l'arrondissement judiciaire de Verviers.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature